

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE Communiqué de presse

Poitiers, jeudi 2 mars 2023



Rencontres dans le canton de Civray

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Lydie NOIRAULT et Jean-Olivier GEOFFROY, Conseillers Départementaux du canton de Civray ont rencontré, ce jour, les dirigeants de l'entreprise Nault Père & Fils d'Availles-Limouzine, ainsi que les responsables des associations Citoyen Dès Demain à La Chapelle-Bâton et Acti'Start à Civray.

▷ Entreprise Nault & Fils - Availles-Limouzine

En 1961, la famille Nault reprend la boulangerie artisanale du bourg d'Availles-Limouzine. Vingt ans plus tard, l'entreprise prend une nouvelle dimension et commence à fournir les rayons boulangerie des supérettes en produisant près de 10 000 pains par jour. Forte d'un développement constant, la famille Nault délocalise, en 1984, la boulangerie historique dans un local de 1 800 m², toujours à Availles-Limouzine. En 2004, Jean Nault laisse la place à son fils Philippe Nault. En 2021, l'entreprise est reprise par Thanh Hai LÊ, déjà propriétaire de la saladerie Miss Déliss, à Périgueux et du magasin BioCoop, à Feytiat, séduit par le savoirfaire familial et artisanal.

Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires annuel de 4,5 M€ et une cinquantaine de collaborateurs (administratifs, boulangers, pâtissiers, chauffeurs-livreurs...), la boulangerie Nault est le principal employeur de la commune. La capacité de production conséquente repose sur des moyens techniques importants : huit pétrins, quatre lignes de fabrication, 26 fours... le tout sur une surface de production de 4 800 m². De plus, 17 véhicules de livraison sillonnent sept départements chaque jour.

L'environnement et l'impact carbone de son activité sont des enjeux majeurs pour cette entreprise familiale. Ainsi, **1 600 m² de panneaux photovoltaïques sont installés sur la toiture de la boulangerie** et, récemment, les fours au fuel ont été remplacés par des fours à gaz. La société est certifiée bio depuis 2012 et propose donc, suite à la mise en place d'un local et de matériel dédié, une gamme de produits en agriculture biologique. Au-delà de cette certification, la boulangerie Nault a depuis longtemps pris conscience de l'importance des circuits courts pour limiter l'impact carbone mais surtout pour soutenir les producteurs locaux. Ainsi, toutes les **farines utilisées sont issues de blé récolté en Poitou-Charentes**.

De plus, la boulangerie Nault est inscrite depuis 2017 sur la plateforme AgriLocal86, gérée par le Département de la Vienne. L'animation de la vie locale reste également capitale à travers leur participation à des marchés de producteurs ou des festivals locaux comme le Fil du Son à Civray.

> Association Citoyen Dès Demain – La Chapelle-Bâton

Le lieu de vie et d'accueil Citoyen Dès Demain a ouvert en avril 2015, à La Chapelle-Bâton, suite à un appel à projets du Département de la Vienne. La devise du lieu est « Citoyen Dès Demain, un lieu de vie et d'accueil qui s'adapte ». En effet, ici, c'est le projet du lieu de vie qui

s'adapte à l'enfant. L'association éponyme qui gère le lieu dispose d'un agrément pour 10 places mixtes pour des jeunes de 12 à 21 ans. Sa prise en charge se fait en trois étapes :

- ✓ Lors de son arrivée, le jeune est installé à l'auberge, bâtiment principal, dans une chambre individuelle avec douche et toilette. Il commence alors à travailler l'autonomie
- ✓ En fonction de l'avancée dans l'autonomie, le jeune peut s'installer dans la maison des « autonomes » située à 30 m de l'auberge. Il commence alors à établir ses menus, faire sa cuisine, sa lessive et tenir son logement propre
- ✓ Après la maison des « autonomes » et en fonction de son projet de vie, le jeune peut être installé à proximité de ses parents, de son lieu d'apprentissage. Il est alors suivi à l'extérieur avec deux visites minimum par semaine de l'équipe éducative. Lorsque la prise en charge arrive à son terme, l'association cède le logement au jeune en laissant tout l'équipement, ce qui lui permet de bien commencer sa vie d'adulte.

Parallèlement à cette prise en charge, divers projets sont réalisés notamment un projet humanitaire dans le sud du Maroc qui s'est étalé sur trois années (2017, 2019 et 2022), avec, entre autres, la rénovation de deux écoles primaires.

D'autres projets sont à l'étude : Séjour humanitaire au Sénégal avec comme objectif la création de puits pour permettre aux villageois d'avoir accès à l'eau potable ou bien encore, l'écriture d'une publicité pour alerter sur les risques du tabagisme en partenariat avec la fédération de cardiologie et des pneumologues.

Présidée par Jean-Marie PEIGNE, l'association Acti'start a été créée en 2013 et s'occupe de la mise en place de chantiers d'insertion auprès des collectivités et des entreprises du pays civraisien. Initialement, les chantiers d'insertion étaient spécialisés dans le domaines des espaces verts. Actuellement, deux équipes interviennent pour la tonte, la taille, des plantations ou bien encore l'entretien des sentiers dans des espaces naturels.

Progressivement, la structure s'est développée et a diversifié son activité. Ainsi, depuis 2016, une équipe est spécialisée dans la rénovation de bâtiment. Rénovation de murs et murets en pierres plates, piquetage de mur, réfection de joints... sont réalisables. Actuellement, l'association mène une réflexion pour renforcer ses équipes et développer une nouvelle activité.

En 2022, la structure a employé 27 salariés en insertion (dont huit bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active) pour une équipe de six salariés permanents. Les postes en insertion des chantiers d'insertion sont agréés par l'Etat et cofinancés par le Département de la Vienne pour les bénéficiaires du RSA recrutés. Pour mémoire, l'enveloppe départementale globale consacrée aux aides pour les postes dans les chantiers d'insertion est de 1,3 M€.







4 05 49 55 66 97 - 06 42 97 26 48